



<p>Notifié le Notification reçue le Publié le Certifié exécutoire, le Maire</p>	<p>Partie réservée au visa de la Sous-Préfecture</p>
---	--

Service : *Etat Civil*

ADMINISTRATION GENERALE
Délégation de fonction – Officier d'État Civil
du 21 au 26 septembre 2020
Madame Alexandra FUCHS
Conseillère Municipale

Le Maire de la Ville de Béziers,

VU les articles L 2122-18 et L 2122-32 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDÉRANT qu'aucun Adjoint ne pourra assurer la célébration des mariages *du 21 au 26 septembre 2020*.

CONSIDÉRANT qu' afin d'assurer la bonne marche de l'administration municipale, il convient de déléguer certaines fonctions à Madame Alexandra FUCHS, Conseillère Municipale.


A R R Ê T E

ARTICLE 1 : Madame Alexandra FUCHS , Conseillère Municipale, reçoit délégation pour assurer les fonctions d'Officier d'État Civil *du 21 au 26 septembre 2020*.

ARTICLE 2 : Madame le Directrice Générale des Services de la Mairie, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait en l'Hôtel de Ville de Béziers, le

18 AOUT 2020


Robert MÉNARD
